



COMMUNE D'AYENT

CONSEIL GENERAL
DE LA COMMUNE D'AYENT

CASE POSTALE 70
1966 AYENT

Ayant, le 1 mars 2018

Conseil Communal
Rte d'Anzère 1
1966 Ayent

Séance plénière extraordinaire du Conseil général du 22 mars 2018

Monsieur le Président,
Madame la Vice-présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous convier à la prochaine séance plénière du Conseil général, qui aura lieu :

le jeudi 22 mars 2018 à 19 h 30

à la salle de gymnastique de St-Romain.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Contrôle des présences
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 14 décembre 2017
4. Approbation du projet de raccordement à la STEP de Chandoline
5. Approbation du règlement intercommunal pour l'état-major de conduite régional sur la gestion des situations particulières et extraordinaires
6. Approbation du règlement communal sur le cimetière et les ensevelissements
7. Approbation de l'augmentation du tarif de la crèche
8. Approbation d'une postposition d'une créance communale pour Anzère Spa & Wellness SA
9. Approbation du postulat du PLR sur les fusions de communes
10. Divers

Le procès-verbal de la séance plénière du 14 décembre 2017 est déjà en votre possession. Les rapports des différentes commissions vous parviendront ultérieurement.

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

LE CONSEIL GENERAL D'AYENT

Le Président :

Pierre-Yves Franzètti

La Secrétaire :

Marjorie Berthouzoz